



# EMBRUNS PÊCHE

## Préservation de la pêche récréative du bar

### 25 députés se mobilisent

Suite à l'audit de la FNPP devant le groupe Pêche de Loisir de l'Assemblée nationale, 25 députés se sont réunis mardi 15 mai pour aborder la situation de la pêche récréative du bar. Après avoir évoqué la décision drastique prise par le Conseil européen « Agriculture et pêche » en décembre 2017 interdisant la pêche du bar au dessus du 48<sup>ème</sup> parallèle pour l'année 2018, et soucieux de préserver les réserves halieutiques, les parlementaires ont assuré leur soutien aux pêcheurs plaisanciers affectés par ces mesures restrictives et des actions communes seront menées dans les prochaines semaines par les députés réunis. Eux aussi adresseront un courrier à Karmenu Vella, Commissaire européen en charge de l'environnement, de l'agriculture et de la pêche, ainsi qu'à Stéphane Travert.